

# programme partenarial de travail

---

→ 2023

---





# édito

L'Agence élabore annuellement avec ses partenaires un programme de travail qui présente les missions et démarches qu'elle va conduire au cours de l'année.

Le programme partenarial de travail 2023 a été construit de manière à constituer une traduction opérationnelle de la stratégie triennale 2022-2023-2024, qui vise à renforcer la visibilité de l'Agence, la cohérence et la complémentarité de son positionnement avec celui de ses partenaires et à adapter ses actions aux évolutions sociétales et territoriales.

C'est dans cet esprit que l'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure inscrit son travail au service du territoire et de ses partenaires. Elle le formalise selon quatre principaux axes d'action :

- Observer les dynamiques territoriales ;
- Accompagner les territoires par la réalisation d'études thématiques et la contribution aux documents de planification ;
- Animer le dialogue interterritorial et partager les diagnostics, enjeux et connaissances ;
- Positionner le Grand territoire dans la Vallée de la Seine et au cœur des stratégies nationales.

Le programme de travail présente plus particulièrement certaines démarches qui sont et seront menées durant l'année, sans caractère exhaustif de celles-ci pour plus de lisibilité.

Pour autant, vous pourrez prendre la mesure de l'engagement de l'Agence aux côtés de ses adhérents et partenaires dans la refonte des modes de faire et d'aménager. L'ampleur des changements et ruptures à l'œuvre nécessitent une profonde remise en question des outils, mais également des postures. « Réenchanter » l'aménagement du territoire, c'est aussi être en capacité d'inventer sa propre trajectoire, à partir de ce que l'on est et de ce que l'on souhaite, dans l'optique d'un dessein commun. Il y a lieu de considérer que l'urgence de l'époque invite les territoires à inventer des trajectoires territoriales certes sobres, mais également mobilisatrices et inclusives. Voyons même dans l'ambition des objectifs affichés, non pas une contrainte, mais l'opportunité de remettre au cœur des réponses la planification, l'innovation et plus largement les projets de territoires qui dessinent nos lendemains.

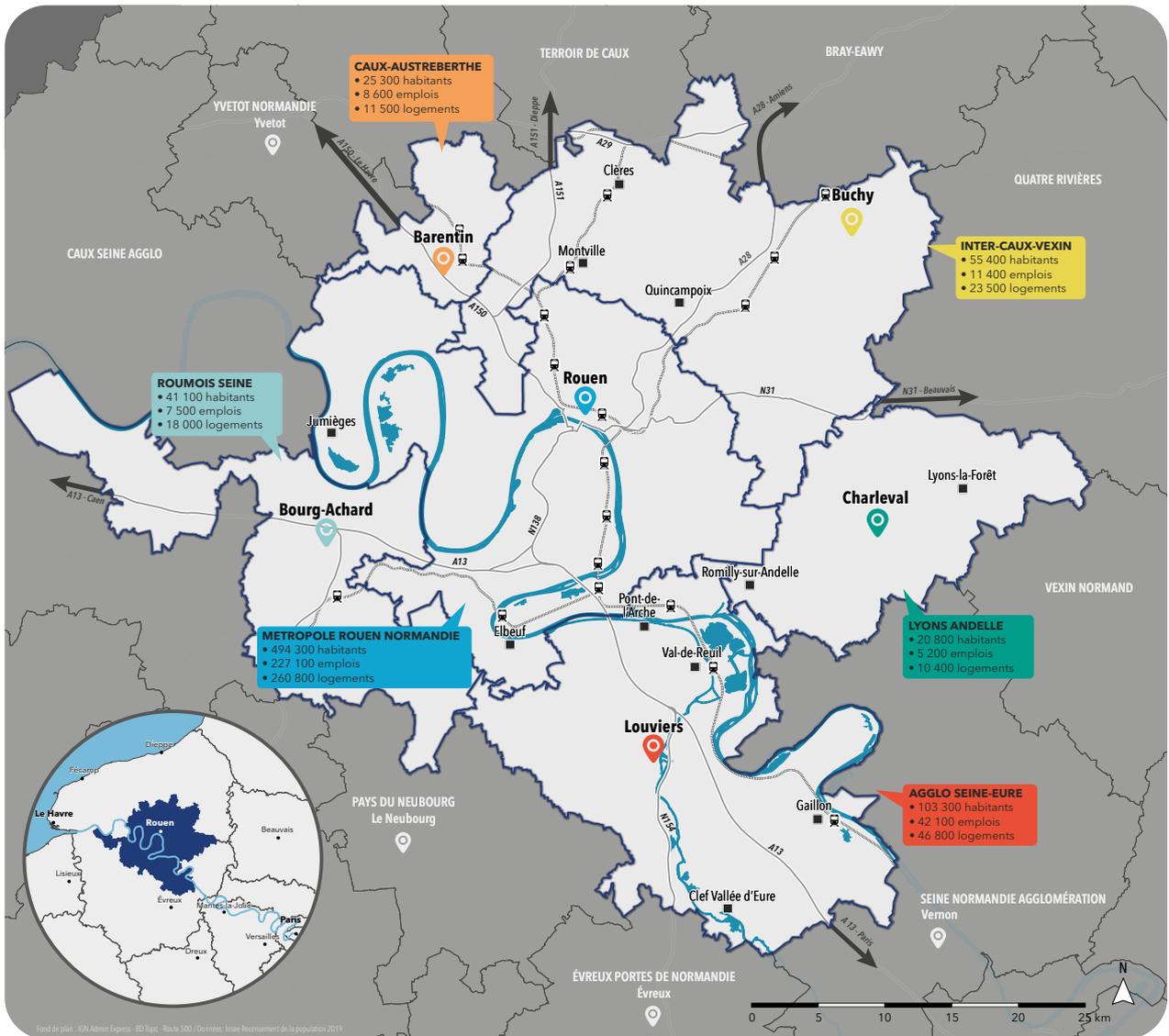
C'est dans ce contexte particulier que les décideurs et acteurs ont, plus que jamais, besoin de données, de méthodes, et de créativité. L'Agence d'urbanisme s'inscrit pleinement dans ce triptyque. Je souhaite que la lecture du présent programme vous permette de mesurer la contribution de l'Agence à la définition de nos nouvelles trajectoires territoriales.

Bonne lecture,

**Djoudé MERABET, Président de l'Agence**

Le présent programme a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale  
du 8 décembre 2022.

# Cartographie du Grand territoire au 1<sup>er</sup> janvier 2023



## chiffres clés

3 zones d'emploi (Rouen, Vernon-Gisors et Évreux)	274 communes
2 départements	2 430 km <sup>2</sup>
2 aires urbaines (Rouen et Louviers)	740 200 habitants
6 intercommunalités	301 900 emplois
	48 000 étudiants
	147 km de Seine

# axe 1

L'observation est au cœur des missions des agences d'urbanisme. Depuis sa création, l'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure mène un suivi des principaux indicateurs territoriaux, de l'échelle sectorielle jusqu'à celle du Grand territoire. Elle dispose de données issues de la statistique publique, mais également produites en interne par l'Agence ou obtenues auprès de fournisseurs spécifiques.

Elle génère quatre types d'activités mobilisant des compétences différentes au sein de l'Agence :

- La collecte de données et la constitution de bases de données ou de corpus d'informations ;
- Le traitement statistique et géomatique des données ;
- L'interprétation et l'analyse à partir de compétences thématiques ;
- La valorisation et la communication de ces travaux.

Le dispositif d'observation vient en appui aux missions d'études à destination des partenaires.



## Gérer et structurer un dispositif d'observation du Grand territoire

L'action centrale du système d'observation territoriale est de constituer un cadre d'analyse partagé des évolutions du Grand territoire. En ce sens, l'Agence capitalise et met en perspective les référentiels statistiques à cette échelle. L'exploitation et l'analyse de ces données alimentent les réflexions et travaux menés à l'échelle du Grand territoire ou des intercommunalités adhérentes. Dans ce domaine, l'année 2023 sera consacrée aux travaux de :

- Finalisation de la restructuration du système d'observation pour disposer d'un outil performant et agile reposant sur une base de données d'indicateurs socles. Ces indicateurs, d'abord déployés en interne, seront mis à disposition des partenaires de l'Agence afin d'alimenter leurs projets, mais ils seront également valorisés au travers de dataviz sur le site internet de l'Agence et de publications thématiques ;
- Actualisation de l'observatoire relatif au foncier notamment avec l'exploitation de la mise à jour du Mode d'Usage de l'Espace, outil d'observation à l'échelle du Grand territoire qui vise à recenser, à partir de l'interprétation d'ortho-photos, les différents usages des espaces et à constater leurs mutations entre plusieurs millésimes. Il s'agit d'une donnée précieuse à l'heure de la mise en œuvre de l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN), puisque cette donnée permet de qualifier de façon cohérente les dynamiques foncières des six intercommunalités membres de l'Agence au cours de la dernière décennie ;

# Observer les dynamiques territoriales

- Intégration au système d'observation de données relatives à l'hébergement locatif entre particuliers et ce afin de produire une analyse de l'étendue actuelle du phénomène au sein du Grand territoire, mais également pour l'évaluer dans le temps, à l'aune notamment d'évènements importants comme l'Armada en 2023 et les Jeux Olympiques en 2024.



## Contribuer aux observatoires de suivi et d'évaluation des politiques publiques intercommunales

L'Agence intervient dans la mise en œuvre de dispositifs d'observation pilotés par les territoires à des fins de suivi et d'évaluation de leurs politiques publiques. La nature et le niveau de ces interventions varient en fonction des démarches : analyses thématiques, apport méthodologique, gestion et valorisation des données.

Parmi ces démarches, sont notamment traités :

- Alimentation du système d'observation départementale de l'habitat (CD 27), à destination de toutes les intercommunalités et acteurs de l'habitat, ainsi que la valorisation des éléments qui en sont issus, notamment par des documents d'analyse synthétique ;
- Mise à jour de l'observatoire de l'habitat et de l'aménagement de l'Agglomération Seine-Eure, et réflexion quant à son évolution : analyse des marchés fonciers, avec mise en place du suivi spatial de la construction neuve, du parc de logement et de son occupation ;
- Intervention pour la Métropole Rouen Normandie, dans l'élaboration d'une méthode d'observation du foncier au service de la définition d'une stratégie foncière transversale et intégratrice des approches sectorielles développées en parallèle par les différentes directions de la collectivité (environnement, développement économique...). Chaque année, l'Agence produit dans ce cadre, le volet « marchés fonciers à vocation résidentielle » de la démarche qui sera, à partir de cette année, mobilisé pour le bilan annuel du PLH (2020-2025) et son évaluation à mi-parcours. En outre, elle gère la base de données spatiales du foncier économique, et produit la couche SIG des propriétés publiques ;
- Accompagnement à la préfiguration d'un observatoire local de l'habitat pour la Communauté de communes Caux-Austreberthe ;
- Production du rapport annuel de l'Observatoire des Mobilités de la Métropole Rouen Normandie (OMMeR) et valorisation de ses données via les outils de cartographie en ligne de l'Agence.

# axe 2

En appui aux partenaires, l'Agence produit des études en amont des projets d'aménagement portés par les territoires. L'apport de l'Agence réside dans sa capacité à mobiliser ses expertises pluridisciplinaires, sa réactivité et sa souplesse d'exécution, ainsi que sa facilité à travailler dans un cadre partenarial. En s'inscrivant en accompagnement de ses adhérents sur le long cours, elle permet en outre la capitalisation des connaissances et un suivi des travaux menés.



## Apporter une expertise ciblée et une analyse systémique

Depuis sa création, l'Agence tend à développer des solutions d'ingénierie spécifiques à destination des territoires adhérents. À titre d'exemple, la méthode d'évaluation du potentiel foncier, notamment utile à la réalisation de Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi), permet d'apporter une analyse tangible des gisements fonciers existants au sein du tissu urbain déjà constitué. En outre, l'Agence réalise des études thématiques spécifiques pour le compte de ses membres en amont de démarches opérationnelles, d'élaboration ou d'évaluation de documents-cadres, telles qu'en 2023 :

- Profil gérontologique du territoire en complément de l'accompagnement dans la démarche de « Territoire ami des aînés » – CC Roumois Seine ;
- Inventaire des zones d'activité économique – CC Inter-Caux-Vexin ;
- Bilan rétrospectif des dynamiques foncières et identification du potentiel foncier – CC Lyons Andelle ;
- Analyse de la structuration spatiale de l'offre d'équipements, des vecteurs de rayonnement et de son positionnement au regard d'un panel territorial de comparaison – Grand territoire.

# Accompagner les territoires par la réalisation d'études thématiques et la contribution aux documents de planification



## Collaborer au développement de stratégies transversales

En partenariat direct avec les collectivités membres ou associées à des partenaires institutionnels, l'Agence contribue à l'accompagnement des territoires dans la définition de projets stratégiques. À cette occasion, l'Agence est amenée à apporter du conseil, à valoriser les bases de données dont elle est dépositaire et à apporter sa vision multiscale sur des sujets spécifiques (tourisme, planification, aménagement durable...).

- Participation aux PLUi et études associées – CC Caux-Austreberthe – CC Lyons Andelle ;
- Accompagnement à l'identification des indicateurs économiques de suivi du territoire – Métropole Rouen Normandie ;
- Accompagnement à la révision du Schéma de Cohérence territoriale – Métropole Rouen Normandie – CC Inter-Caux-Vexin.



## Contribuer à des dynamiques de projets

L'Agence, en sa qualité d'acteur local de l'aménagement et de son ingénierie de projets, est associée aux démarches lancées par les collectivités et partenaires, à leur demande.

À ce titre, elle est associée au déploiement local d'une Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbains (POPSU). Dans le cadre de la programmation précédente « La Métropole et les autres », le travail des chercheurs s'est focalisé sur Rouen, notamment en interrogeant l'impact de la métropolisation sur une maille communautaire. Cette analyse renseigne ainsi sur les différentes échelles de la métropole rouennaise (échelle métropolitaine, échelle prospective de l'Axe Seine, échelle du nouveau jeu régional) et sur sa construction historique par briques successives, à travers les politiques publiques et de mobilités. La nouvelle proposition POPSU « Arpenter les chemins de transition » ouvre résolument la perspective dans une logique plus prospective.

- Plateforme locale POPSU : l'Agence sera partie prenante aux côtés de la Métropole Rouen Normandie et de la communauté scientifique dans la définition, la mise en œuvre et l'animation du futur programme de recherche 2023-2026.

# axe 3

L'Agence est un lieu de débat, de partage et d'échange pour les acteurs du Grand territoire. C'est à cette échelle que certaines stratégies se construisent pour demain. Par son travail, l'Agence pose les jalons d'une réflexion interterritoriale, elle construit le diagnostic par la diffusion et la valorisation d'une connaissance partagée du territoire (poster, plaquettes, sites Internet) et anime le dialogue par la tenue de groupes de travail, de conférences et d'ateliers.



## Promouvoir le partage de connaissances

Afin de disposer d'un socle partagé de connaissances des grandes caractéristiques du territoire, l'Agence a développé son outil d'observation par le renforcement qui vise notamment à porter à la connaissance des élus et de leurs équipes les dernières données territoriales disponibles, issues de la statistique publique et des bases de données alimentées par l'Agence. Elle permet également d'appréhender collectivement les caractéristiques du territoire à différentes échelles.

- Mise à jour du poster «Repères» composé d'une carte de situation ainsi que de data visualisations selon quatre entrées thématiques (Socio-démographie et habitat, Aménagement/Foncier, Mobilité/Accessibilité, Économie/Socio-économie) ainsi que sa version interactive sur le site internet de l'Agence ;
- Complétude de la récente collection «Regards» par de nouveaux numéros qui visent, dans un format court, à apporter aux élus une note d'appropriation des enjeux d'un sujet ou d'une problématique à l'aune du contexte territorial ;
- Définition d'une méthodologie pour la structuration d'un socle de connaissances, d'une production et d'une valorisation de «démarches locales» (démarche associée entre les Agences et la Région) ;
- Réalisation d'un recueil des formes urbaines/référentiel de projets urbains (démarche collective).



## Contribuer au déploiement de démarches partenariales

Par ses contributions, qu'elles soient d'ordres techniques, réflexifs ou organisationnels par exemple, l'Agence s'inscrit dans une dynamique de proximité et de soutien de ses partenaires dans le déploiement de leurs démarches et actions. Parmi celles-ci, peuvent être notamment cités :

- Le MIX, nouveau living lab normand à Rouen, centré sur les usages et l'accompagnement aux changements de pratiques de mobilité. L'Agence contribue aussi bien à la vie de la structure en tant que membre fondateur, mais aussi aux démarches grand public organisées ainsi que celles relatives à la recherche et à l'appropriation collective des enjeux des nouvelles mobilités ;

# Animer le dialogue interterritorial et partager les diagnostics, enjeux et connaissances

- Le festival ZIGZAG, invitation à découvrir, comprendre et participer aux transformations d'un territoire en mouvement, celui de la vallée de la Seine. Dans une approche sensible, à l'occasion de visites, de parcours, d'installations ou bien encore de tablées, le festival met en lumière des manières d'habiter et de construire. L'Agence est partie prenante, aux côtés de la Maison de l'Architecture et ses partenaires, dans l'accompagnement à décaler le regard, susciter la curiosité, faciliter l'appropriation de nos espaces de vie.



## Proposer des démarches participatives et impulser des dynamiques collectives

L'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure est un outil d'ingénierie au service de ses adhérents pour observer, analyser et rendre compte des dynamiques à l'œuvre sur son territoire. Le travail d'observation et d'analyse de l'Agence vise à alimenter les réflexions des territoires dans la structuration de leurs politiques publiques.

Afin d'accompagner les territoires dans l'appropriation des enjeux actuels et à venir, l'Agence a initié, en 2021, un cycle d'étude « itinéraire Grand territoire » visant à :

- Apporter des éclairages sur le fonctionnement actuel et à venir des territoires ;
- S'approprier collectivement des problématiques et défis ;
- Anticiper les mutations et questionner les modèles actuels ;
- Définir des lignes de convergences pour développer des coopérations horizontales.

Atelier #2 – Mobilités : après avoir abordé les enjeux du foncier dans un contexte de sobriété foncière et de zéro artificialisation nette à cette échelle, l'itinéraire Grand territoire s'attachera à caractériser les pratiques de mobilité des habitants et à étudier les solutions de mobilités durables en matière de transports et flux logistiques de marchandises.

Il s'agira ainsi, au travers de la poursuite de cet itinéraire, d'objectiver les réalités des territoires et de trouver collectivement des applications concrètes aux défis et enjeux posés par les transitions territoriales à engager.

Cette démarche, articulée autour de séminaires et d'ateliers collectifs de travail (techniques et stratégiques) sur les enjeux du Grand territoire, constitue l'ossature du dialogue interterritorial et de la caractérisation du système territorial et de ses interactions.

# axe 4

Face aux enjeux d'attractivité, de développement économique et de résilience, renforcer la position du territoire au cœur des interactions suprarégionales et nationales, apparaît comme nécessaire.

L'Agence d'urbanisme constitue l'un des outils et vecteurs de rayonnement du territoire à une échelle élargie.



## Inscrire le territoire dans les dynamiques de demain

L'Agence est partie prenante au cœur de démarches permettant d'inscrire le Grand territoire dans des dynamiques élargies, à court et moyen termes :

- Depuis plus de deux ans, la candidature Rouen Seine Normande 2028 se construit étape après étape pour être lauréate du label de Capitale européenne de la culture en 2028. Autour de Rouen, « port d'attache » de la candidature, les collectivités qui bordent la Seine entrent dans le processus de candidature via les « quais d'embarquement » qui symbolisent et représentent la démarche tout le long de la Seine. De nombreuses intercommunalités de la Vallée de la Seine ont répondu favorablement à cette sollicitation, parmi lesquelles : Seine-Normandie Agglomération, Caux Seine Agglo, et les Communautés de communes de Lyons Andelle, Roumois Seine et Caux-Austreberthe. Elles rejoignent les partenaires historiques et fondateurs du projet réunis depuis 2019 : la Métropole Rouen Normandie, la Ville de Rouen, la Région Normandie, les Départements de l'Eure et de Seine-Maritime et l'Agglomération Seine-Eure. L'Agence a été mobilisée en 2022 au travers des ateliers de réflexion visant à coconstruire la candidature, mais également en 2023 dans le cadre de la préparation de l'oral de présentation de la candidature devant le jury ainsi que dans la définition du processus d'évaluation de l'impact de la candidature sur le territoire ;
- Dans le cadre de sa participation au réseau FNAU, l'Agence accueillera, en juin 2023, le Séminaire annuel des Directeurs. Il s'agira de coconstruire et coanimer, avec la FNAU, des ateliers de réflexion et de travail qui seront l'opportunité, durant ces 2 jours et demi, d'aborder collectivement la problématique de prise en compte des risques dans la pratique des agences et d'engager une démarche prospective d'adaptation aux enjeux et changements auxquels nous sommes confrontés ;
- L'Agence sera partenaire du Réseau des collectivités pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR), aux côtés de la FNAU, d'Intercommunalités de France, de la Métropole Rouen Normandie, de France Universités et de France urbaine, notamment dans le cadre de l'organisation d'un événement, en avril 2023 à Rouen, sur l'enjeu de renforcement des liens entre l'enseignement supérieur et les collectivités face aux transitions.

# Positionner le Grand territoire dans la Vallée de la Seine et au cœur des stratégies nationales



## Valoriser les enjeux interterritoriaux de développement

L'Agence inscrit son action depuis une dizaine d'années dans le cadre de la coopération des Agences d'urbanisme qui œuvre pour le développement de la Vallée de la Seine avec l'État et les Régions Île-de-France et Normandie.

C'est en effet sur cet espace stratégique que se joue une partie importante de l'avenir de la France, à travers l'amélioration de l'offre portuaire et logistique, autour des mutations et du renouveau industriels, et au travers de l'organisation d'un grand bassin de vie performant à l'identité affirmée.

Cette ambition s'est concrétisée en 2015 par la signature du Contrat de Plan Interrégional État-Régions (CPIER) et se poursuivra avec le CPIER nouvelle génération. Les cinq Agences (AURBSE, AURH, APUR, AUCAME et IPR) seront mobilisées dans des démarches et investigations thématiques et transversales, et aideront ainsi à donner sens, en Vallée de la Seine, aux différents niveaux d'actions. Elles participeront également au développement de visions prospectives pour soutenir les décideurs dans le développement de cet espace stratégique.



## Contribuer à des analyses systémiques d'envergure et programmes de recherche

L'Agence contribue à alimenter des réflexions d'observation et d'analyses de stratégies d'aménagement au niveau national, voire international.

- Il s'agit notamment en 2023 de participer et contribuer à la nouvelle édition de la publication *Observ'agglo* : produite par et pour les territoires dans une logique ascendante et transversale, la production *Observ'agglo* est le fruit du travail d'un groupe d'experts issus des agences d'urbanisme et des agglomérations et métropoles qui se réunit pour produire en commun plus d'une cinquantaine d'indicateurs originaux sur les dynamiques à l'œuvre au sein de ces territoires. Elle s'appuie sur la constitution d'une véritable base de données mutualisée et mise en partage. Ce nouveau millésime viendra compléter les deux précédents, réalisés en 2016 et 2019, et participera ainsi à appréhender les tendances et évolutions observées, mais aussi à éclairer l'action publique, tant locale que nationale.

territoires  
connaissance étude  
expertise interactions  
dialogue enjeux animation  
observatoire système  
réflexion partenariat  
projet





Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure  
101, boulevard de l'Europe – CS 30220 - 76004 Rouen cedex 1  
Tél : 02 35 07 04 96  
Courriel : [contact@aurbse.org](mailto:contact@aurbse.org) – Site : [www.aurbse.org](http://www.aurbse.org)